CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES (Ramsar, Iran, 1971)

52e Réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 13 au 17 juin 2016

**SC52-01 Add.2**

**52e Réunion du Comité permanent**

**Annotations préliminaires à l’ordre du jour et de programme**

**Lundi 13 juin 2016**

**08:15-09:45 Réunions régionales**

**10:00-13:00 Réunion du Groupe de travail sur la gestion**

**Uruguay** (présidence du Comité permanent et présidence du Groupe de travail sur la gestion - GTG), **Australie** (vice-présidence du Comité permanent), **Sénégal** (présidence du Sous-groupe sur les finances), **Roumanie** (ex-présidence du Comité permanent- 2012-2015), **Afrique du Sud** (ex-vice-présidence du Comité permanent), **Canada** (ex-présidence du Sous-groupe sur les finances).

Autres Parties contractantes intéressées : **Émirats arabes unis**, **États-Unis d’Amérique**, **Fidji** et **Suisse**.

**Président du GEST** et **Secrétaire générale par intérim** (de droit).

1. Ouverture de la Réunion et adoption de l’ordre du jour
2. Mise à jour sur la procédure de sélection du nouveau Secrétaire général **(séance à huis clos du GTG)**

Veuillez noter, concernant les séances à huis clos, que selon l’Article 25.1 du Règlement intérieur, « Les Parties contractantes qui ne sont pas des représentants ayant le droit de vote au Comité permanent, dans ses sous-groupes et groupes de travail et autres organes subsidiaires peuvent assister et participer à toutes les réunions de ces organes, y compris à toute réunion où les observateurs de pays qui ne sont pas Parties contractantes, d’Organisations internationales partenaires ou autres ne sont pas admis. »

1. Mise à jour de la Secrétaire générale par intérim sur le Plan d’action en huit points pour le Secrétariat (verbale)

Conformément aux « Dispositions intérimaires pour l’administration du Secrétariat » mises en place par le Comité exécutif, le 27 novembre 2015, le Secrétariat a élaboré un Plan d’action en 8 points pour répondre aux actions prioritaires identifiées par le Comité exécutif. La Secrétaire générale par intérim présentera un rapport sur les résultats obtenus dans le cadre du Plan d’action en 8 points, considérant les améliorations apportées à l’administration du Secrétariat.

1. Mise à jour de la Secrétaire générale par intérim sur les questions relatives au personnel (verbale)

Durant la période des « Dispositions intérimaires », plusieurs changements de personnel ont eu lieu au Secrétariat. Le GTG entendra une présentation sur les changements de personnel et la structure intérimaire du personnel mise en place afin de poursuivre les travaux essentiels du Secrétariat, avec l’aide du Comité exécutif. En outre, les questions du recrutement du Responsable régional-Océanie et d’un Responsable régional‑Asie ont été renvoyées au GTG par le Comité exécutif pour examen approfondi (SC52-Inf.Doc.07 et Inf.Doc.08).

**13:15-14:45 Réunion du Groupe de travail sur l’application de la CESP**

**(États-Unis d’Amérique, Honduras, Kenya, République démocratique du Congo, Roumanie, Seychelles)**

**15:00-15:30 Réunion du Groupe de travail sur la gestion** (suite)

d) Rapport du Groupe de travail sur l’application de la CESP

**15:30-18:00 Réunion du Sous-groupe sur les finances**

**(Sénégal** (présidence du Sous-groupe), **Canada** (ex-présidence du Sous-groupe), **Australie, Estonie, États-Unis d’Amérique, République de Corée, Suriname)**

1. Approbation des états financiers pour 2015 (SC52-18 Rev.1 *Mise à jour sur les questions financières de la Convention*)

Les sujets couverts seront : la discussion du projet de clôture des états financiers 2015, avec le bilan, l’état des revenus et des dépenses, le budget de 2015, avec les chiffres effectifs et les variantes, ainsi que le rapport des vérificateurs avec la lettre à l’administration et la réponse de l’administration. Des propositions seront présentées sur la manière dont le déficit de 2015 sera couvert.

1. Examen du budget 2016, y compris examen des contrats de consultants

Le budget de 2016 et les dépenses effectives à ce jour seront examinés, avec un examen de la clôture des contrats de consultants pour 2015 et des nouveaux contrats ouverts en 2016. Une liste actualisée des contrats de consultants ouverts sera présentée durant la réunion.

1. Mise à jour sur le paiement des contributions annuelles (SC52-19 *Parties contractantes ayant des arriérés de contributions annuelles*)

La liste des paiements des contributions annuelles la plus récente sera présentée durant la réunion.

1. Incidences financières des résolutions de la COP12 (SC52-09 Rev.1 *Coût des mesures d’application des résolutions de la COP12 dans la période triennale 2016-2018*)

Ce document compare le financement non administratif total nécessaire pour appliquer intégralement les Résolutions de la COP12 avec le financement non administratif budgété des priorités tel qu’il figure dans la Résolution XII.1 annexe 3. Certaines propositions sur les fonds non administratifs actuellement disponibles et la priorisation de leur utilisation seront présentées pour examen plus approfondi.

**Mardi 14 juin 2016**

**08:15-09:45 Réunions régionales**

**10:00-13:00 Réunion du Sous-groupe sur la COP13**

**(Émirats arabes unis** (présidence) en qualité de pays hôte de la COP13, Uruguay en qualité de pays hôte de la COP12, **Australie, Cambodge, Canada, Honduras, Roumanie, Tunisie)**

1. Rapport du pays hôte, **Émirats arabes unis**
2. Examen du mémorandum d’accord pour la COP13 et du projet d’ordre du jour pour la COP13
3. Examen des progrès d’organisation de la COP13 faits par le Secrétariat (SC52-02 Progrès des préparatifs de la COP13)
4. Mise à jour sur les appels de fonds pour la COP13

**10:00-13:00 Réunion du Groupe de travail sur la facilitation** (anciennement Groupe de travail sur l’amélioration des instruments de gestion)

**[États-Unis d’Amérique** (coprésidence), **Kenya, Roumanie, Sénégal, Suisse, Uruguay** (coprésidence)**]**

**15:00-18:00 Réunion du Groupe de travail sur les initiatives régionales Ramsar (si nécessaire)** (SC52-11 Rev.1*Mise à jour sur les initiatives régionales Ramsar*)

Ce Groupe de travail ne se réunira que si c’est strictement nécessaire, afin de terminer la préparation du rapport du Groupe de travail au Comité permanent, sous le point 15.b. ci‑dessous.

 **15:00-18:00 Réunion du Groupe de travail sur la mobilisation des ressources**

**(Colombie, États-Unis d’Amérique, Kenya)**

(SC52-20 *Rapport sur l’examen de la mobilisation des ressources, particulièrement du point de vue des appels de fonds*)

**Mercredi 15 juin 2016**

**08:15-09:45 Réunions régionales**

**10:00-13:00 Séance plénière du Comité permanent**

L’ouverture de la 52e Réunion du Comité permanent de la Convention de Ramsar sur les zones humides aura lieu à partir de 10 heures, le mercredi 15 juin 2016. La Réunion sera inaugurée par le Président du Comité permanent qui fera une déclaration. Un représentant de l’UICN, qui est l’organisation hôte du Secrétariat de la Convention de Ramsar, souhaitera alors la bienvenue au Comité permanent puis une déclaration sera prononcée au nom de toutes les organisations internationales partenaires [orateur à confirmer]. La Secrétaire générale par intérim s’adressera à la réunion et soulignera les principales questions que le Comité permanent devra examiner.

1. Allocutions d’ouverture

* Président du Comité permanent (Uruguay)
* Directrice générale de l’UICN
* Déclaration au nom des six organisations internationales partenaires (OIP)
* Secrétaire générale par intérim

2. Examen et adoption du projet d’ordre du jour (SC52-01 Rev.1 *Projet d’ordre du jour et de programme* et SC52-INF.DOC.01 Rev.2 *Liste de documents pour la Réunion du Comité permanent*).

Le projet d’ordre du jour (Document SC52-01) ainsi que le présent ordre du jour annoté (Document SC52-01 Addendum 1) ont été approuvés par le Comité exécutif. Ils ont été préparés par la Secrétaire générale par intérim, sous l’égide du Comité exécutif, en tenant compte des Décisions de la 51e Réunion du Comité permanent, en novembre 2015.

3. Admission des observateurs (SC52-Inf.Doc.09 *Liste des observateurs inscrits*)

La Secrétaire générale par intérim lira à haute voix la liste des observateurs dont la présence doit être approuvée par le Comité permanent.

**Décision.** Admission des observateurs.

4. Approbation du cahier des charges pour une stratégie future sur les langues pour la Convention (SC52-03 *Appui de consultant pour l’élaboration d’une stratégie décrivant une éventuelle intégration progressive de l’arabe et d’autres langues des Nations Unies dans les travaux de la Convention*)

Le Secrétariat présentera, pour avis et approbation par le Comité permanent, le projet de cahier des charges et de budget pour le consultant qui sera chargé d’élaborer une stratégie future sur les langues pour la Convention.

**Décision.** Approbation du cahier des charges pour une stratégie future sur les langues pour la Convention.

5. Rapport du Sous-groupe sur la COP13 (SC52-02 *Progrès des préparatifs de la COP13*)

Le Président du Sous-groupe sur la COP13 présentera les questions examinées par ce Sous‑groupe ainsi que l’ordre du jour provisoire pour la COP13 pour approbation par le Comité permanent, conformément à l’Article 8 du Règlement intérieur.

**Décision.** Approbation de l’ordre du jour provisoire pour la COP13.

6. Rapport du Groupe de travail sur la gestion **(en séance à huis clos, si nécessaire)**

Le Président du Comité permanent, également en sa qualité de Président du Groupe de travail sur la gestion, présentera les recommandations du Groupe de travail sur la gestion, l’évaluation des avancées des groupes de travail, ainsi que tout point pour décision par le Comité permanent non couvert sous les points existants de l’ordre du jour de la 52e Réunion du Comité permanent.

**Décision.** Tout point provenant du GTG non couvert dans les points existants de l’ordre du jour.

**15:00-18:00 Séance plénière du Comité permanent**

7. Rapport de la Secrétaire générale par intérim (SC52-04 Rev.2 *Rapport de la Secrétaire générale par intérim*)

La Secrétaire générale par intérim présentera son rapport sur les activités du Secrétariat depuis la 51e Réunion du Comité permanent, préparé conformément aux instructions contenues dans la Résolution XII.4, paragraphe 7, ainsi que dans les « Dispositions intérimaires pour l’administration du Secrétariat » définies par le Comité exécutif.

8. Rapport sur les mesures prises par le Secrétariat suite à la 51e Réunion du Comité permanent (SC52-Inf.Doc.O2 *Mesures prises par le Secrétariat suite aux Décisions de la 51e Réunion du Comité permanent*)

La Secrétaire générale par intérim présentera le tableau des Décisions de la 51e Réunion du Comité permanent et les mesures correspondantes prises par le Secrétariat, en se concentrant uniquement sur les points les plus importants et ceux qui ne sont pas encore terminés.

9. Rapport sur les mesures découlant des résolutions de la COP12 (SC52-Inf.Doc.O3 *Mesures prises par le Comité permanent suite aux Résolutions de la COP12 et aux Décisions de la 50e Réunion du Comité permanent*)

La Secrétaire générale par intérim présentera le tableau des Résolutions de la COP12 et des Décisions de la 50e Réunion du Comité permanent, et les mesures prises en conséquence par le Comité permanent, en ne soulignant que celles qui ne seront pas examinées sous d’autres points de l’ordre du jour au cours de la 52e Réunion du Comité permanent.

10. Mise à jour sur l’état de la Liste de Ramsar (SC52-06 *Mise à jour sur l’état des sites inscrits sur la Liste des zones humides d’importance internationale*)

Le Secrétariat présentera une mise à jour des nouvelles inscriptions et extensions de Sites Ramsar, la mise à jour des informations sur les Sites Ramsar, les changements dans les caractéristiques écologiques qui se sont produits (dossiers Article 3.2 ouverts) et les Missions consultatives Ramsar qui ont été réalisées. Le Comité permanent est invité à prendre note du rapport actualisé sur l’état des Sites Ramsar, à donner son avis sur les mesures que doivent prendre les représentants régionaux au Comité permanent et les Parties contractantes directement concernées et à donner des instructions au Secrétariat, s’il y a lieu, sur les mesures spécifiques à prendre concernant les dossiers Article 3.2 les plus anciens.

**Décision.** Mesures à prendre concernant les dossiers Article 3.2 ouverts.

11. Plans de travail du Secrétariat :

1. Plan de travail pour la période triennale 2016-2018 (SC52-07 *Plan de travail du Secrétariat pour la période triennale 2016-2018*)
2. Plan de travail pour 2016 (SC52-08 *Plan de travail du Secrétariat pour 2016*)

La Secrétaire générale par intérim présentera les deux plans de travail révisés du Secrétariat qui répondent aux instructions de la COP12 et d’autres Résolutions et appuient la mise en œuvre du 4e Plan stratégique. Le Comité permanent est invité à prendre note et à approuver le Plan de travail du Secrétariat pour la période triennale 2016-2018 ainsi que le Plan de travail pour 2016 qui est tiré du Plan de travail triennal. Le Plan de travail pour 2016 comprend aussi des mesures prioritaires requises par le Comité exécutif dans les « Dispositions intérimaires pour l’administration du Secrétariat » de novembre 2015.

**Décision.** Approbation du Plan de travail triennal et du Plan de travail annuel du Secrétariat pour 2016.

12. Coût des mesures d’application des résolutions de la COP12 dans la période triennale 2016-2018 (SC52-09 Rev.1 *Coût des mesures d’application des résolutions de la COP12 dans la période triennale 2016-2018*)

La Secrétaire générale par intérim présentera les coûts des postes du budget non administratif, selon la Résolution XII.1 annexe 3, ainsi que les postes non administratifs additionnels, qui ensemble représentent le coût total de l’application des Résolutions de la COP12. Le Comité permanent est invité à prendre note des coûts estimés des mesures qui doivent être prises pour appliquer chacune des Résolutions de la COP12 et à donner son avis sur les éventuelles sources de financement pour soutenir leur mise en œuvre.

**18:00 Réception**

**Tous les délégués sont invités à assister à un cocktail de réception qui aura lieu sur la Terrasse Luc Hoffmann du Centre de la conservation, si le temps le permet.**

**Jeudi 16 juin 2016**

**08:15-09:45 Réunions régionales**

**10:00-13:00 Séance plénière du Comité permanent**

13. Rapport du Président du GEST (SC52.10 *Rapport du Président du Groupe d’évaluation scientifique et technique (GEST) et projet de Plan de travail amendé du GEST pour 2016-2018*)

Le Président du GEST fera rapport sur le processus de consultation ayant conduit à la révision du Plan de travail du GEST, présentera les tâches priorisées et fera une mise à jour sur les progrès de la Plateforme intergouvernementale, scientifique et politique, sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Le Comité permanent est invité à approuver le projet de Plan de travail du GEST amendé et à envisager des moyens possibles de trouver un financement pour sa mise en œuvre.

**Décision.** Approbation du Plan de travail du GEST pour la période triennale.

14. Initiatives régionales Ramsar

1. Mise à jour, par M. Li-jeong LEE (Directeur, Gouvernement de la ville de Suncheon, République de Corée) sur l’hébergement du Centre régional Ramsar-Asie de l’Est (RRC-EA)

1. Évaluation des initiatives régionales Ramsar actuelles (SC52-Inf.Doc.O4 *Initiatives régionales Ramsar : Une évaluation de leurs réalisations jusqu’en 2015*)

Le Secrétariat présentera une évaluation des initiatives régionales Ramsar existantes (ce point, pour information seulement).

1. Rapport du Président du Groupe de travail sur les Initiatives régionales Ramsar (SC52-11 Rev.1 *Mise à jour sur les initiatives régionales Ramsar*)

Le Président du Groupe de travail sur les initiatives régionales Ramsar fera rapport sur les recommandations du Groupe de travail. Le Comité permanent sera invité à approuver toutes les initiatives régionales Ramsar appliquant les Directives opérationnelles 2013-2015 et à adopter les Directives opérationnelles révisées pour les initiatives régionales Ramsar fonctionnant dans le cadre de la Convention, pour 2016-2024.

**Décision**. Approbation des initiatives régionales Ramsar actuelles.

**Décision**. Adoption des Directives opérationnelles pour les initiatives régionales Ramsar 2016-2024.

1. Stratégie de communication commune pour les initiatives régionales (SC52-Inf.Doc.05 *Mise à jour sur une stratégie de communication commune pour les initiatives régionales Ramsar*)
2. Examen de nouvelles initiatives régionales Ramsar (SC52-12 *Propositions de nouvelles initiatives régionales Ramsar*)

Le Secrétariat présentera les nouvelles initiatives régionales Ramsar qui ont été formées. Le Comité permanent sera invité à approuver les nouvelles initiatives régionales Ramsar proposées pour le bassin de l’Amazone, l’Asie centrale, la région Indo‑birmane et le bassin du fleuve Sénégal, comme satisfaisant aux Directives opérationnelles pour les initiatives régionales Ramsar et fonctionnant dans le cadre de la Convention durant la période 2016-2018.

**Décision.** Approbation des nouvelles initiatives régionales Ramsar proposées.

**13:30-15:00 Réunion du Sous-groupe sur les finances**

(**Australie**, **Estonie**, **États-Unis d’Amérique**, **Canada** (ex-présidence), **République de Corée**, **Sénégal** (présidence), **Suriname**)

1. Examen des incidences financières des décisions du Comité permanent
2. Finalisation du Rapport du Sous-groupe sur les finances

Cette séance se poursuivra à 18:00 si nécessaire.

**15:00-18:00 Séance plénière du Comité permanent**

15. Mise à jour sur la préparation du modèle de Rapport national pour la COP13 (SC52-13 *Projet de modèle de Rapport national pour la COP13*)

Le Comité permanent entendra un exposé du Secrétariat sur le nouveau projet de modèle de Rapport national en ligne. La République de Corée présentera alors ses progrès en matière d’élaboration d’indicateurs nationaux pour l’application de domaines prioritaires nationaux dans le Plan stratégique Ramsar. Le Comité permanent est invité à finaliser et approuver le modèle de Rapport national pour diffusion aux Parties contractantes dès que possible après la 52e Réunion du Comité permanent.

**Décision.** Approbation du modèle de Rapport national pour les rapports à la COP13.

16. Mise en œuvre du label Ville des zones humides accréditée par la Convention de Ramsar, selon la Résolution XII.10 (SC52-14 Rev.1 *Rapport sur les progrès de mise en œuvre du label Ville des zones humides accréditée par la Convention de Ramsar*)

Le Secrétariat fera rapport sur les progrès du processus de Label Ville des Zones humides accréditée par la Convention de Ramsar, et le mémorandum d’accord avec ONU‑Habitat. Le Comité permanent est invité à approuver la composition du Comité consultatif indépendant et à approuver le calendrier d’application du processus. HH

**Décision.** Approbation de la composition du Comité consultatif indépendant.

**Décision.** Adoption du calendrier de mise en œuvre du processus de Label Ville des Zones humides accréditée par la Convention de Ramsar.

17. Mise à jour sur le Réseau culturel Ramsar (SC52- Inf.Doc.O6 *Le Réseau culturel Ramsar et sa contribution à l’application du Plan stratégique Ramsar 2016-2024*)

Le Secrétariat fera rapport sur l’évolution du Réseau culturel Ramsar, sa contribution à l’application du 4e Plan stratégique, ses travaux sur « les femmes et les zones humides » et son projet spécifique sur « les inventaires culturels rapides des zones humides ». L’objectif clé du Réseau est de renforcer la politique internationale ainsi que la compréhension des services écosystémiques culturels fournis par les zones humides. De mars 2015 à mars 2018, des fonds spécifiques sont fournis par la Fondation MAVA pour le développement du Réseau. (Ce point est pour information seulement.)

**18:00 Réunion du Sous-groupe sur les finances (si nécessaire)**

**Vendredi 17 juin 2016**

**08:15-09:45 Réunions régionales**

**10:00-13:00 Séance plénière du Comité permanent**

18. Mise à jour sur le processus de sélection du nouveau Secrétaire général **(séance à huis clos)**

Le Président du Groupe de travail fait rapport sur le processus.

19. CESP et Communication du Secrétariat

1. Rapport du Groupe de surveillance des activités de CESP (présentation verbale)

Le Président du Groupe de surveillance des activités de CESP présentera une mise à jour sur les travaux du Groupe.

1. Plan d’action de CESP révisé pour le Secrétariat Ramsar 2016-2018

Le Président du Groupe de travail sur la CESP présentera le Plan d’action de CESP révisé pour la période triennale.

**Décision.** Approbation du Plan d’action de CESP révisé.

1. Rapport sur la Journée mondiale des zones humides 2016 (présentation verbale)
2. Thèmes de la Journée mondiale des zones humides 2017 et 2018 (SC52-17 *Thèmes de la Journée mondiale des zones humides*)
3. Mise à jour sur le site web de Ramsar et le Service d’information sur les sites Ramsar (SISR) (présentation verbale)

Le Secrétariat présentera des rapports sur les succès de la Journée mondiale des zones humides 2016, les futurs thèmes possibles de la Journée mondiale des zones humides et une mise à jour sur les progrès accomplis concernant l’élaboration du site web de Ramsar et du SISR. Le Comité permanent est invité à approuver le thème proposé pour la Journée mondiale des zones humides 2017 et à donner son avis sur le développement du site web de Ramsar et du SISR.

**Décision.** Approbation du thème proposé pour la Journée mondiale des zones humides 2017.

**15:00-18:00 Séance plénière du Comité permanent**

20. Rapport du Sous-groupe sur les finances (SC52-18 Rev.1 *Mise à jour sur les questions financières de la Convention* et SC52-19 *Parties contractantes ayant des arriérés de contributions annuelles*)

Le rapport du Sous-groupe sur les finances sera présenté au Comité permanent par le Président du Sous‑groupe. Toutes les Parties contractantes ayant versé des contributions volontaires seront remerciées. Le Comité permanent sera invité à recevoir et prendre note du Rapport des vérificateurs aux comptes (PricewaterhouseCoopers).

21. Rapport du Groupe de travail sur la mobilisation des ressources (SC52-20 *Rapport sur l’examen de la mobilisation des ressources, particulièrement du point de vue des appels de fonds*)

Le Président du Groupe de travail fait rapport sur les travaux du Groupe.

22. Rapport du Groupe de travail sur la facilitation (anciennement Groupe de travail sur l’amélioration des instruments de gestion)

Le Coprésident du Groupe de travail fait rapport sur les travaux du Groupe.

23. Mise à jour sur les partenariats et les synergies

1. Progrès d’application de la Résolution XI.6, *Partenariats et synergies avec les accords multilatéraux sur l’environnement et autres institutions* et plan sur les moyens de renforcer la coopération avec les autres AME (SC52-15 *Progrès d’application de la Résolution XI.6, Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l’environnement et autres institutions*)

Le Secrétariat présentera un rapport sur les progrès d’application de la Résolution XI.6 sur les partenariats et les synergies avec les conventions relatives à la biodiversité et autres AME. Le Comité permanent est invité à donner son avis s’il y a lieu.

1. Mise à jour, par le PNUE, et vidéo montrant la plateforme UNEPLive interconnectant les ODD et la Convention de Ramsar
2. Progrès des mémorandums d’accord (SC52-16 Rev.2 *Mise à jour sur les accords officiels et plans de travail conjoints entre la Convention de Ramsar et ses partenaires*)

Le Secrétariat présentera un rapport sur les mémorandums d’accord révisés et mis à jour avec d’autres partenaires. Le Comité permanent est invité à approuver les projets d’accord révisés présentés.

**Décision.** Approbation des mémorandums d’accord révisés.

24. Divers

* Date et lieu de la 53e Réunion du Comité permanent

**Décision.** Date et lieu de la 53e Réunion du Comité permanent

* Adoption du rapport de la 52e Réunion

**Décision.** Adoption du rapport de la 52e Réunion et Décisions

* Autres questions
* Remarques de clôture

Le Comité permanent prononcera la clôture de la 52e Réunion du Comité permanent à environ 18 heures, le vendredi 17 juin.